

## 4 B PRODUCTION S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 250 €

Siège social (avant transfert) : Quartier Bernard – 97228 SAINTE-LUCE

RCS Fort-de-France : 923 615 009

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

En date du ~~25~~ mars 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt-cinq mars à quinze heures,

Les associés de la société **4 B PRODUCTION S.A.S.** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, sur convocation du Président, conformément aux dispositions des statuts.

#### Étaient présents :

- Monsieur Dominique BONNAIRE
- Monsieur Christian BONNAIRE
- Monsieur Emile BUCHER
- Monsieur Bertin SOROMAN

Les futurs associés, invités à participer à l'Assemblée afin de prendre connaissance des décisions les concernant :

- Monsieur Harry RUCORT
- Monsieur Benjamin TINAUGUS
- Monsieur Samuel DEMOUSSEAU
- Monsieur Mathieu ROSE

L'intégralité des actions composant le capital social étant représentée, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Bertin SOROMAN préside la séance.

Monsieur Christian BONNAIRE est désigné secrétaire de séance.

DB RH  
SD 13  
TB T  
NA

## ORDRE DU JOUR

L'Assemblée est appelée à statuer sur les points suivants :

1. Agrément des nouveaux associés ;
2. Approbation des cessions d'actions ;
3. Constatation de la nouvelle répartition du capital social ;
4. Démission du Président ;
5. Nomination du nouveau Président ;
6. Transfert du siège social ;
7. Extension de l'objet social ;
8. Création d'un établissement exerçant une activité de traitement de données, hébergement et activités connexes ;
9. Refonte des statuts ;
10. Pouvoirs pour les formalités.

## PREMIÈRE RÉOLUTION

### Agrément des nouveaux associés

Le Président expose que plusieurs cessions d'actions sont intervenues entre les associés historiques et de nouveaux investisseurs.

Après examen des candidatures, l'Assemblée décide d'agréer comme nouveaux associés :

- Monsieur Harry RUCORT ;
- Monsieur Benjamin TINAUGUS ;
- Monsieur Samuel DEMOUSSEAU ;
- Monsieur Mathieu ROSE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

### Approbation des cessions d'actions

L'Assemblée prend acte des cessions d'actions suivantes :

- Monsieur Dominique BONNAIRE cède 25 actions.
- Monsieur Christian BONNAIRE cède 5 actions.
- Monsieur Bertin SOROMAN cède la totalité de ses 20 actions.
- Monsieur Emile BUCHER cède 6 actions.

DB RN  
SD 3  
TB T  
MA

Les cessions sont réalisées conformément aux actes de cession signés entre les parties.  
L'Assemblée approuve ces opérations. Elle autorise le Président à procéder à leur inscription sur le registre des mouvements de titres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## TROISIÈME RÉOLUTION

### Nouvelle répartition du capital social

L'Assemblée constate que le capital social demeure fixé à **1 250 euros**, divisé en **100 actions** de **12,50 euros** chacune.

Il est désormais réparti comme suit :

| Associé            | Actions |
|--------------------|---------|
| Dominique BONNAIRE | 15      |
| Christian BONNAIRE | 15      |
| Emile BUCHER       | 14      |
| Harry RUCORT       | 14      |
| Benjamin TINAUGUS  | 14      |
| Samuel DEMOUSSEAU  | 14      |
| Mathieu ROSE       | 14      |

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

### Démission du Président

Monsieur Bertin SOROMAN informe officiellement l'Assemblée de sa démission de ses fonctions de Président, avec effet immédiat.

L'Assemblée prend acte de cette démission et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DB RM  
TB SD S  
NA T

## CINQUIÈME RÉOLUTION

### Nomination du Président

L'Assemblée décide de nommer :

**Monsieur Harry RUCORT**

en qualité de Président de la Société. Son mandat est consenti pour une durée indéterminée. Il déclare accepter ses fonctions. Il certifie n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## SIXIÈME RÉOLUTION

### Transfert du siège social

L'Assemblée décide de transférer le siège social à l'adresse suivante :

**Lotissement Les Jardins du Gros-Morne - Quartier Denel - 97213 LE GROS-MORNE - Martinique**

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

### Extension de l'objet social

L'Assemblée décide de maintenir l'objet social existant. Elle décide de l'étendre aux activités suivantes traitement de données, hébergement et activités connexes (Cloud, SaaS), cette activité relevant du code APE **63.11Z**.

L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## HUITIÈME RÉOLUTION

### Création d'un établissement

L'Assemblée décide de créer un établissement de la Société à l'adresse suivante : **Lotissement Les Jardins du Gros-Morne - Quartier Denel - 97213 LE GROS-MORNE**

**Martinique**

DS R4  
SD S  
TB RT  
NR T



Cet établissement exercera principalement les activités de traitement de données, hébergement et activités connexes (Cloud, SaaS).

Le Président est chargé d'effectuer toutes les formalités nécessaires auprès du Guichet unique de l'INPI.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## NEUVIÈME RÉOLUTION

### Refonte des statuts

L'Assemblée adopte les statuts consolidés qui annulent et remplacent les précédents statuts. Les nouveaux statuts prennent effet à compter de ce jour. Ils demeureront annexés au présent procès-verbal.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## DIXIÈME RÉOLUTION

### Pouvoirs

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'accomplir toutes formalités légales, administratives et fiscales résultant des décisions ci-dessus.

## Clôture de séance

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à **16 h 30**.

Fait au **Gros-Morne (Martinique)**, Le **26 mars 2026**.

En autant d'originaux que nécessaire.

## Signatures

### Les associés cédants

Monsieur Dominique BONNAIRE

(Signature)



Monsieur Christian BONNAIRE



DB  
SD  
TB  
NR  
M  
27  
T

(Signature)

Monsieur Emile BUCHER

(Signature)

Monsieur Bertin SOROMAN

(Signature)

### Les nouveaux associés

Monsieur Harry RUCORT

Président

(Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président »)

*bon pour acceptation des fonctions de Président*

Monsieur Benjamin TINAUGUS

(Signature)

Monsieur Samuel DEMOUSSEAU

(Signature)

Monsieur Mathieu ROSE

(Signature)

DB RM

SD 4

TB  
NR